

Le 16 octobre 2023  
Pour information et diffusion

## COMMUNIQUÉ 28/2023

### MAISONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES & PERMANENCES FRANCE SERVICES : NOUVEAUX HORAIRES



## AGENDA

### › FRANCE SERVICES

Sur RDV uniquement :  N° Vert 0 805 299 898 - [franceservices@cc-clermontais.fr](mailto:franceservices@cc-clermontais.fr)

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
OCTON	FONTÈS	CANET	ST-FÉLIX	CLERMONT	PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE	PAULHAN	PAULHAN	CLERMONT	CANET
De 9h à 12h30	De 13h30 à 17h	De 9h à 12h30	De 13h30 à 17h	De 9h à 12h30	De 13h30 à 17h	De 9h à 12h30	De 13h30 à 17h	De 9h à 12h30	De 13h30 à 17h

CANET Ancienne poste - Rue de la poste

CLERMONT L'HÉRAULT Siège de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault - 20, avenue Raymond Lacombe

FONTÈS Ancienne poste - 11, bd de la République

OCTON Bibliothèque municipale - Place Paul Vigné

PAULHAN Mairie - 19, cours national

SAINT-FÉLIX-DE-LODEZ Mairie - 10, la Placette

Les horaires de nos permanences France Services changent et une permanence téléphonique est mise en place les mercredis après-midi. Toutes les informations sont à retrouver sur le document ci-joint.

Pour rappel : les Maisons de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault accueillent les permanences France Services facilitent les démarches des usagers auprès des Services Publics ! Elles accueillent les administrés sur les communes de Canet, Clermont l'Hérault, Paulhan, Fontès, Saint-Félix-de-Lodez et Octon.

Avant de se déplacer, les administrés sont invités à prendre rendez-vous avec une conseillère au 0805 299 898\* (numéro vert gratuit) ou par mail [franceservices@cc-clermontais.fr](mailto:franceservices@cc-clermontais.fr).

## Que trouve-t-on dans les maisons de la CCC ?

Dans les permanences France services, les administrés est peuvent obtenir de l'aide afin d'effectuer leurs **démarches auprès des services de l'État et/ou partenaires** : La Direction générale des finances publiques, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, l'assurance maladie (CPAM), l'assurance retraite, la mutualité sociale agricole (MSA).

Mais aussi **les services de la Communauté de communes** : informations et accès aux services de la Communauté de communes (Eau et assainissement, jeunesse et sport, petite enfance, centre aquatique, tourisme et urbanisme.... )

**Les permanences de nos partenaires** : Agence Départementale d'Information sur le Logement (Adil), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Lutte précarité Énergétique (GEFOSAT), ...

**Le LAM à Canet** : Le Lieu d'Accueil Multimédia (LAM) met à votre disposition des outils informatiques, un accès à internet et un accompagnement à leur utilisation.

## France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Exemples d'accompagnements proposés :

- Je déclare mes revenus
- J'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- Je demande une aide (allocation logement, RSA)
- Je cherche un emploi
- Je cherche à rembourser mes soins
- Je prépare ma retraite
- Je fais face à un litige ou un conflit
- J'attends un enfant.



Partagez notre événement Facebook :

<https://bit.ly/46ucPsl>